



Newsletter décembre 2015

Mairie de Solignac



Manifestations :

- 05 décembre : **Foire mensuelle**, stade Raymond Breuil.
- 05 décembre : **Marché de Noël**, à partir de 8h, au stade Raymond Breuil. Organisée par Maza'Val. Les bénéfices seront intégralement reversés au profit des élèves de Solignac.

- 05 décembre : **Téléthon** organisé par les communes de Solignac et du Vigen. *En savoir plus ? Voir [document joint](#)*

- 11 décembre : **Bourbon Street au Solilès**

Place de la Briance, à partir de 19h30. Renseignements 05 55 06 04 32

- 18 décembre : **Concert de Noël aux chandelles**, organisé par Renaissance de Solignac Le Vigen. 32ème concert de Noël aux chandelles dans l'abbatiale à 21h avec Marielle Nordmann et le Quatuor Varèse, œuvres de Haendel, Vivaldi, Debussy, Dvorak et avec la participation du Chœur d'hommes "Homm'&Gars" de Saint Yrieix la Perche, dirigé par Marie-Laure Frochot. Renseignements et réservations Office de tourisme de Solignac : 05 55 00 42 31

- les 12, 19 et 26 décembre : **marché hebdomadaire**, Place Georges Dubreuil.

AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR



Infos diverses :

Elections régionales : le 1^{er} tour aura lieu le dimanche 6 décembre 2015 et le 2nd tour le 13 décembre 2015.

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h, à la Mairie de Solignac.

Pièce d'identité obligatoire pour pouvoir voter (carte d'électeur facultative)

Encombrants : prochain ramassage le jeudi 17 décembre 2015 (à sortir la veille), inscription auprès de la mairie au moins une semaine avant.

Repas des aînés : cette manifestation aura lieu le samedi 12 décembre prochain à 12h15 à la salle des fêtes de Solignac.

Conseil municipal :

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le 09 décembre prochain à 20h30 à la mairie.

Intercommunalité : « Syndicat des Eaux Vienne Briance Gorre »

Ce syndicat auquel nous adhérons a désormais son site internet : www.synd-vbg-eaux.com

Ce site est ouvert aux élus des communes adhérentes ainsi qu'au grand public.

Fermeture mairie :

La mairie sera fermée le samedi 26 décembre 2015.



Faites adhérer vos amis et proches à notre newsletter : il suffit d'une simple demande adressée à mairie-solignac@orange.fr (même lien pour vous désabonner)